

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Patrick BORE - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - Eric DIARD - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Christophe MASSE - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François FRANCESCHI représenté par Christophe MASSE - Bernard MOREL représenté par François-Noël BERNARDI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Vincent BURRONI - Patricia COLIN - Roland GIBERTI - Eric LE DISSES - Patrick MAGRO - Patrick MENNUCCI - Renaud MUSELIER - Jérôme ORGEAS - Philippe SAN MARCO.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

REX 007-330/13/BC

**■ Approbation d'une convention avec l'association Espace Culture
DGS 13/10041/BC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

L'Association Espace Culture a pour objet social la participation au développement culturel dans la Ville de Marseille, notamment par l'organisation de manifestations culturelles.

Dans le cadre de cet objet social, l'Association produit et organise « Les Rencontres d'Averroès », manifestation annuelle consacrée aux mutations de l'espace euroméditerranéen et réalisées sous la direction scientifique de Thierry Fabre.

Rendez-vous désormais indispensable pour tenter de penser communément la Méditerranée entre les deux rives, « Les Rencontres d'Averroès », ouvertes au grand public, sont conçues comme un moment de partage de la connaissance entre des spécialistes et ceux qui n'en sont pas. Leur grande audience en fait l'un des lieux les plus importants de la réflexion et du débat sur la Méditerranée.

Un tel événement et une telle action vont dans le sens des objectifs et des ambitions de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, soucieuse de mettre en place une véritable synergie entre

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2013

développement et vitalité du territoire au service d'une stratégie éclairée par les grands débats qui traversent le monde contemporain.

Par ailleurs, la 20^{ème} édition des Rencontres d'Averroès sur le thème « Penser la Méditerranée au 21^{ème} siècle » aborde des sujets de préoccupation qui touchent aux « affaires » de la Cité, au cœur de l'espace public. De fait, aux réalités et transformations d'un monde méditerranéen en reconfiguration se greffent celles du territoire de Marseille Provence Métropole, réalités qui touchent la Communauté Urbaine dans le cadre de son positionnement et ses ambitions et précisément de son rôle majeur en tant qu'acteur de la Cité.

C'est pourquoi, au regard de ces perspectives pour un rayonnement accru du territoire, pour son devenir en interaction avec le monde et les cultures qui l'entourent, Marseille Provence Métropole souhaite participer en 2013 au budget de la 20^{ème} édition des Rencontres d'Averroès « Penser la Méditerranée au 21^{ème} siècle », qui se dérouleront du 28 novembre au 1^{er} décembre à Marseille, avec en amont des projections et rencontres dans quelques villes du territoire : Carry, La Ciotat, Châteauneuf-les-Martigues....

Une subvention de 25 000 euros est attribuée à l'association Espace Culture, pour l'organisation des 20^{èmes} Rencontres d'Averroès 2013, du 28 novembre au 1^{er} décembre 2013.

Conformément à la loi du 12 avril 2000, il convient qu'une convention soit conclue avec cette association fixant les modalités de versement de la subvention et les obligations respectives des parties.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Bureau et au Président.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt pour le territoire de Marseille Provence Métropole des Rencontres d'Averroès et du programme mis en œuvre par l'association organisatrice ;
- La valeur et la notoriété de l'événement qui constitue un des projets structurants du programme « Marseille Provence, Capitale Européenne de la Culture 2013 ».

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec l'Association Espace Culture.

Signé le 28 Juin 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 02 juillet 2013

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Aux Relations internationales

Jean-Pierre BERTRAND

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Relations extérieures

François FRANCESCHI

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI